

PREMIÈRE JOURNÉE

Le Mardi 17 juin 2025 de 09 heures à 12 heures

Observations de M^{lle} et M^{lre} Biocca

Le commissaire enquêteur

Monsieur le Commissaire enquêteur

Nous sommes formellement opposés à la révision du PLU pour l'extension de la zone bâtie pour l'aérodrome de Tallard. Cette révision aura pour conséquence l'installation de nouvelles entreprises aéronautiques sur un aérodrome déjà en grande saturation.

Nous habitons et travaillons sur la commune de la Saulce à Gandières depuis 33 ans.

Nous subissons au fur et à mesure des années et tous les jours de plus en plus de graves nuisances sonores, de pollution dues aux gaz d'échappement contenant du plomb, par des rotations de pilates sept fois sur sept accompagnées de dérives permanentes.

Ces pilates entre autres ne respectent pas les couloirs appropriés. Ceci nous fait le plus de rotation possible dans la journée, ce qui entraîne des piqués de dessus des maisons et souvent jusqu'à 21 heures.

Dérives qui ne sont pas sanctionnées par les dirigeants de l'aérodrome n'étant pas habilités à le faire.

Seule la police de l'air pourrait sanctionner mais n'est pas sur place.

Ces nombreuses activités entraînent déjà de graves conséquences pour la santé des habitants des communes environnantes, conséquences aussi pour la nature.

Ne devons nous pas aller vers une économie plus verte et plus résiliante? Le toujours plus quand s'arrête-t-il?

Ces jours toute ces nuisances que nous sommes contre l'extension de la zone constructible de l'aérodrome, qui détruit encore des zones vertes et sans compter le grand mécontentement des Riverains.

M^{lle} et M^{lre} Biocca
Biocca